

Règlement intérieur



Article 1 : Les pratiquants doivent être tous munis d'un équipement complet de Muay Thaï : Short de Muay Thaï, Gants de boxe, protèges tibias, paire de bandes, protège dent, coquille et corde.

Article 2 : Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées :

- hygiène corporelle correcte
- cheveux propres
- ongles des mains et des pieds propres et coupés
- tenue vestimentaire exigée : **short de Muay Thaï obligatoire** et tee-shirt propre

Article 3 : Un certificat médical spécifique à la boxe thaïlandaise est obligatoire.

Article 4 : Les pratiquants sont pris en charge par l'entraîneur pendant toute la durée du cours et doivent en conséquence respecter les horaires. Tout retard de plus de 10 mn entraînera l'exclusion du cours. Le **Salut** est obligatoire en début et fin de séance.

Article 5 : Les pratiquants doivent respecter les règles déontologiques du sport :

- respect du matériel et des installations mises à disposition
- respect entre les adhérents (sociabilité, politesse et tolérance, etc....)

Article 6 : Le bureau se réserve le droit d'expulser un des membres du club après concertation avec celui-ci, pour des problèmes de comportements au sein du club ou à l'extérieur ou pour le non-respect des articles cités ci-dessus.

Article 7 : Les parents accompagnant un adhérent mineur ont l'obligation d'attendre l'arrivée du professeur avant de le ou la déposer devant la salle d'entraînement et le récupéreront à la fin du cours. **Il est également interdit aux parents d'assister aux cours sauf sur autorisation des coachs.**

Article 8 : Durant l'entraînement **il est strictement interdit de porter des bijoux**, des lunettes (prévoir des lentilles), appareil dentaire (sauf avec protège dent) ainsi que **d'utiliser portables** et tous autres appareils électroniques.

Article 9 : Chaussures de ville et chaussettes interdites dans la salle.

Article 10 : **Il n'y aura pas d'entraînements les weekends de compétitions**. Un planning sera établi et distribué aux adhérents.

Article 11 : La cotisation annuelle est de :

- 190 € pour les membres plus de 18 ans.
- 170 € pour les sans-emploi / étudiant / -18ans.
- 160 € pour les enfants de 6 à 14 ans.

Pour les compétiteurs, le passeport sportif et la licence sont à leurs charges.

Les cotisations devront être réglées dans les jours qui suivent l'inscription.

Horaires et lieux d'entraînements :

- **Section ado / adulte mixtes** : Mardi 19h-20h30 / Vendredi 19h-20h30
- **Section enfant** : Mercredi 16h30-17h30 / Samedi 10h-11h
- **Section compétiteur** : Accès à la section sur demande aux coachs

Les horaires et lieux d'entraînements peuvent changer ponctuellement durant l'année. Des cours supplémentaires seront mis en place pour les compétiteurs.

Les cours ont lieu au gymnase BOILLAT (anciennement gymnase de la LIZAINÉ), 14 Route d'Héricourt, 25200 MONTBELIARD.

CONTACTS : FARID - 06 77 75 43 70 / SABRI - 07 81 77 86 52